

## Compte Rendu de la Rencontre avec Monsieur le Maire du Teich

Le 12 octobre dernier, l'ATP représentée par sa Trésorière Michelle Templé et son Président Philippe Montalban a rencontré Monsieur Deluga.

Etait également présent Monsieur Christophe Lamarque, Responsable des Services Techniques de la commune.

---

Cela faisait un certain temps que l'ATP voulait rencontrer le Maire afin de poser des questions remontées des adhérents et proposer aussi certaines améliorations notamment sur le Port.

Monsieur le Maire nous a donné immédiatement la parole.

3 sujets ont été évoqués.

L'ATP et son rôle

La cabane

La vie sur le Port

### 1 l'ATP et son rôle :

Le bureau a indiqué que depuis la livraison du nouveau Port en avril 2017 aucun contact n'avait été pris avec l'Association ; des contacts fréquents sont pris avec Monsieur Debray (secrétaire général de mairie) pour remonter des dysfonctionnements avérés sur le Port ( portails , serrures forcées, soucis électriques ou d'eau, principalement), mais pas de rendez-vous avec l' élu.

Il est évoqué une légère baisse des adhésions à l'ATP sans doute expliquées par le manque de transparence du rôle de l'association vis-à-vis des usagers du Port et l'augmentation de la moyenne d'âge des plaisanciers, voire leur disparition (3 en 2018). Monsieur le Maire indique et confirme que l'ATP est le point d'entrée entre usagers et mairie pour tous les problèmes recensés sur le Port ( occupation du port, propreté, dysfonctionnements, volontés d'amélioration, propositions diverses). Prochainement, des membres de l'ATP seront invités à participer activement dans la redistribution cohérente des places en fonction des dimensions de bateaux. Ceci avait été proposé en 2017 , et les services techniques disposent dorénavant d'un logiciel de gestion et de description des affectations de places. Pour des raisons pratiques et de bons usages, il a été constaté qu'effectivement une redistribution des postes d'amarrage devait être entreprise pour améliorer la manoeuvrabilité et la circulation interne des bateaux. Ceci sera effectué avant le lancement de la saison 2019, et de nombreuses réunions de concertation seront organisées. Une communication « mairie » devra être entreprise avec les titulaires de postes pour les convaincre de cette nécessité.

L'ATP a confirmé qu'elle voulait bien contribuer afin de faire régner une bonne image sur le Port en assouplissant certaines démarches, et proposant des méthodes d'améliorations de la gestion.

Lors du forum annuel des Associations, il est nécessaire que l'ATP dispose de « missions » plus clarifiées et concrètes pour sensibiliser davantage et mobiliser de nouveaux adhérents.

## 2 la cabane de l'ATP :

Il était important de remercier les services techniques pour les travaux de « sauvetage » entrepris dans l'année afin de pouvoir conserver ce local pratique, utile et convivial.

Des réflexions sur la construction de la « nouvelle » cabane ont été évoquées et le projet existe toujours, dans 3 à 4 années. Le bureau a tenu à pouvoir être consulté lors de la mise en œuvre de ce futur projet car il a des idées, Réponse favorable de la mairie. La surface de la cabane se verrait augmenter et implantée directement sur le Port.

L'affectation d'une cabane est donc bien acquis d'autant que des ateliers et autres exercices de sécurité ont été évoqués (SNSM) et que son utilité n'est plus à justifier.

Le bureau a indiqué avoir apprécié la pose de piquets autour de la cabane existante afin de limiter les stationnements sauvages de véhicules de tous ordres (camping-cars, autos, camions..)

Cette décision a été prise suite à la constatation quotidienne d'envahissement de camping-cars sur le site du Port.

## 3 Le Port :

Ce sujet a été le plus long à traiter car c'était celui qui avait fait remonter le plus de demandes d'améliorations pour ne pas dire critiques.

Constatations avérées : envoi trop tardif des macarons dans la saison 2018, demande de communication des places attribuées avec transparence de la liste d'attente, demande de branchement de l'eau et électricité maximum pour le week-end pascal, demandes de nettoyage des roseaux flottants, demande de vérification des performances du wifi Port, demande de ponton d'accueil.

Toutes ces questions ont été notées et des réponses positives allant dans notre sens ont été ressenties, sachant que notre relais contribue à bien des améliorations.

Comme l'ATP sera mise à contribution dans la redistribution des places 2019, elle pourra disposer ensuite du plan d'affectation et des identités des propriétaires de bateaux.

Une discussion a été entreprise sur l'accueil de « flottilles » de bateaux extérieurs ( 2 cas recensés cet été) : réponse : si ces flottilles ne sont pas du bassin d'Arcachon : INTERDICTION de faire escale !! Cela nous facilitera la tâche, au moins c'est clair.

Monsieur le Maire a affirmé qu'un projet de ponton d'accueil était à l'étude, répondant ainsi aux règles de sécurité obligatoires devant être mises en œuvre dans un Port de Plaisance.

L'ATP disposera d'une clé pour la remise en électricité du Port lors de disjonctions dues à des phénomènes météo. Une demande d'expertise du Wifi va être demandée au SIBA.

Pour le ramassage de débris ( branchages, roseaux, autres) sur le plan d'eau du Port, les services techniques ne sont pour le moment pas dotés de moyens maritimes pour assurer correctement cette tâche, mais notre demande d'une intervention minimale mensuelle a été notée.

L'envasement a également été évoqué, et le sujet de « chasses d'eau » mal disposées a été retenu.

Le sujet du stationnement des camping-cars sur les emplacements de voitures a été motivé et commenté, ainsi que l'usage « débordant » des poubelles. Un projet de réaménagement des axes du

port devrait régler ces soucis, sachant qu'un parking « privatif » avec portique serait implanté avant le Port et qu'aucun véhicule ne pourra stationner à demeure devant les traques (seul l'arrêt minute sera autorisé, Monsieur le Maire souhaitera pouvoir décharger ses bagages avant embarquement sur son bateau lui aussi). Les camping-cars ne pourraient plus utiliser **la voie publique** pour stationner puisqu'**elle** disparaîtrait.

Une question précise d'un plaisancier qui venait de changer de bateau a pu être développée et des conseils sur la suite du dossier ont été donnés.

---

Conclusion :

L'entretien s'est bien déroulé et après une heure de débats ouverts, la réunion a été levée avec des espoirs de solutions et surtout une réelle écoute de l'ATP.